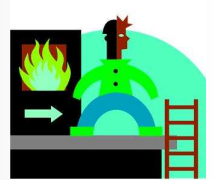


Organisation de la Sécurité Incendie et de l'Evacuation

Objectif

Accompagner le chef d'établissement dans la mise en place d'une organisation relative à la prévention des incendie et de l'évacuation conforme à la réglementation.



Méthodologie :

Anticiper

- Visite de l'établissement
- Collecte d'informations générales
- Identification des réglementations applicables et proposition des mises en conformité éventuelles

Identifier

Définition d'un plan de lutte contre l'incendie :

- Prévention visant à éviter la naissance d'un feu
- Prévision, moyens matériels à prévoir
- Définition des modalités de l'alarme et de l'alerte
- Constitution des équipes de lutte (1ère et 2ème intervention)
- Définition de leurs missions

Organiser

Organisation de la mise en sécurité des personnes et des biens :

- Définition de l'alarme et de l'alerte
- Constitution des équipes
- Définition de leurs missions
- Inventaire des moyens matériels (itinéraires, éclairage, plans d'évacuation)
- Organisation de la sauvegarde des biens

Prévenir

Signaler

Alerter

Sauvegarder

Définition des besoins en signalisation :

- Plans d'intervention et d'évacuation
- Consignes générales et particulières

(La fourniture n'est pas comprise dans notre prestation)

Plan de formation

Définition des programmes et des fréquences

Options :

- Visites d'actualisation, de suivi et de contrôle
- Assistance dans la recherche de prestataires

**Maîtrise des risques
Sécurité**

FORMALISATION :

- **Rapport détaillé et confidentiel**